

# La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 90 - NOVEMBRE 2024

**Directeur de la publication :**

Jean-Claude CASSAGNOLE

**Rédaction :**

Comité de rédaction

**Photos :**Jean-Paul COIFFET  
ASSOCIATIONS  
OFFICE DE TOURISME  
DIVERS**Réalisation :**

Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

## Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** ..... 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** ..... 17 ou 05 53 28 66 70  
Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00  
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** ..... 05 53 31 17 51  
Heures d'ouverture :  
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00  
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00  
Levée du courrier :  
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** ..... 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09  
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com  
Heures d'ouverture :  
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** ..... 06 08 96 57 59  
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** ..... 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** ..... 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** ..... 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**  
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**  
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M<sup>e</sup> OUDOT et M<sup>e</sup> POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M<sup>me</sup> Yolande MARCEL** ..... 05 53 28 35 71  
**S.A.R.L. ALLO TAXI 2M** ..... 06 42 70 70 53  
**TAXI PÉRIGORD NOIR** ..... 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59  
Heures d'ouverture :  
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00  
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** ..... 05 53 28 20 70  
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**  
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**  
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37  
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30  
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

## Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

## Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

A l'heure où je rédige cet éditorial, Domme retrouve sa quiétude hivernale... Enfin, presque, car les vacances de Toussaint sur la dernière quinzaine d'octobre et la météo clémente, nous ont apporté une fréquentation touristique automnale supérieure aux dernières années.

Sur l'ensemble de l'année, après un mois de mai exceptionnel, la fréquentation s'est ralentie fortement en juin et surtout juillet.

Le mois d'août a permis de rattraper une partie du retard, septembre et octobre s'annoncent bons.

Cette tendance est également constatée au niveau des visites des sites touristiques de Domme où on note toutefois des chiffres légèrement supérieurs à ceux de l'an passé. La médiatisation des sites de Domme, de son histoire, ... en collaboration avec le Comité Départemental au Tourisme, n'y sont certainement pas étrangers. Il en est de même pour la propreté qui fait partie de nos actions permanentes ; je tiens à remercier tous les employés municipaux qui ont œuvré au cours de ces mois afin de présenter un Domme accueillant et ainsi donner l'envie d'y aller et ... d'y revenir !

Le personnel de notre Office de Tourisme et de l'Association des Sites Touristiques de Domme, ont également contribué à cette réussite ; les files d'attente pour la visite des grottes vécuées en 2023, se sont reproduites cette année, y compris durant les vacances de Toussaint ! Merci à tous.

Comme d'habitude, les expositions, les manifestations culturelles et Halloween ont été un succès ; merci aux associations organisatrices.

Cette fin octobre a vu le lancement d'une nouvelle manifestation « La fête des bastides et du vin ». Lancée à l'initiative du Département, Domme s'est associée dès le départ au déroulement de cette fête ; la météo ne nous a pas aidée lors de la journée du samedi, mais tout avait été prévu dans le cadre d'un « plan B » pour accueillir les 250 convives à la salle du Pradal... et ce fut une réussite !... le samedi et le dimanche, pour le défilé costumé « médiéval » ! Les nombreux messages de remerciements et de félicitations que j'ai reçus en témoignent ; l'an prochain, si le Département décide de reconduire cette manifestation, Domme y répondra « présent » et nous essaierons de faire encore mieux ! Merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué, bénévoles, associations, OT, département, commerçants, personnel municipal, élus, ....

Vous trouverez dans les articles ci-après, un point sur les différents travaux engagés ou à venir sur notre commune ; je ne les aborderais donc pas dans cet éditorial.

Toutefois je tiens à porter à votre attention les sujets suivants :

- La réouverture du CD50 « sous la barre » : à la demande de la Préfecture, le BRGM a été mandaté pour effectuer une nouvelle étude sur l'état de la falaise. Cette dernière s'est déroulée en juin dernier et les conclusions devraient nous être communiquées dans les prochaines semaines. Je plaide pour la réouverture de cette départementale qui est un axe important pour le trafic routier le long de la rivière (rive gauche). Depuis le début 2024, les nombreux éboulements sur les routes du département, amènent les autorités publiques à être de plus en plus attentives sur les travaux de consolidation et de réouverture des voies... le CD50 en fait partie.

- Le CD49 entre Cénac et Domme : après les travaux de consolidation au-dessus du « Port de Domme » et la sécurisation de l'ébouli du rempart de Château du Roy, la circulation a pu se faire correctement durant les mois d'été. Les travaux sur le rempart ne sont que provisoires ; le rempart devra être reconstruit. Pour cela, nous sommes en cours de négociation avec le ministère de la Culture (DRAC Nouvelle Aquitaine) afin de monter le plan de financement de ces derniers.

Bien évidemment nous ne manquerons pas de vous tenir informé des évolutions.

Domme continue à vivre intensément durant les mois d'hiver, je vous engage à voir les programmes de nos associations culturelles, sportives, ... Merci à tous les bénévoles qui y consacrent un peu de leur temps libre et je lance un appel auprès de tous ceux qui souhaiteraient les rejoindre.

Les festivités de Noël auront lieu les 24 et 26 Décembre et les vœux de la mairie le 4 Janvier 2025.

Je ne saurai terminer cet éditorial sans avoir une pensée pour un dommois, juriste de formation, qui fut un des quatre rédacteurs du Code Civil entre 1800 et 1804, je veux citer Jacques de Maleville. Ce dernier est décédé à Domme le 22 novembre 1824.... Il y a 200 ans. Sans faire du Code Civil son livre de chevet, la lecture de beaucoup de ses articles attestent de la grande clairvoyance et du pragmatisme de ces quatre rédacteurs ; leurs contenus, 2 siècles plus tard, sont toujours d'actualité ; bon nombre de nos contemporains devraient prendre la peine de s'en inspirer.

Ce numéro de la Vie Dommoise étant le dernier de l'année 2024, je me permets de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jean-Claude Cassagnole  
Maire de Domme

## Délégations



**CASSAGNOLE Jean-Claude** Maire



**ARMAGNAT Patrick** Conseiller Municipal  
*Urbanisme - Suivi des travaux*



**BONY Bernard** Conseiller Municipal  
*Marché de détail - Circulation et Stationnement*



**CAMINAIDE Hervé** Conseiller Municipal  
*Cimetière et affaires funéraires*



**CHAULE Marilyne** Conseillère Municipale  
*Communication - Patrimoine*



**COUSIN Francis** Conseiller Délégué  
*Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)*



**DUFOUR Amandine** Conseillère Municipale  
*Affaires scolaires et périscolaires*



**GERMAIN Alain** Maire-Adjoint  
*Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme*



**HUSSON Sylvie** Maire-Adjoint  
*Tourisme - Finances- Patrimoine - Culture - Personnel communal*



**LAMBERT Bernard** Maire-Adjoint  
*Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication*



**LARIVIÈRE Laurence** Conseillère Municipale  
*Patrimoine et Culture - Urbanisme*



**PELLETIER Patrick** Conseiller Municipal  
*Voirie - Réseaux divers*



**RAKOWSKI Jean-Jacques** Conseiller Municipal  
*Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux*



**SCHERER Stéphane** Conseiller Municipal  
*Sport et milieu associatif*



**TROUBADAY Eliane** Maire-Adjoint  
*Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité- Fêtes et cérémonies*

## État Civil



## Naissances

Louka Dorian David REPKA 16 octobre

## Mariages

Bernard, Jean, Marie DE FERRIERE LE VAYER 31 mai  
&  
Bénédicte EL KHADDAR

Michel, Jean-Claude MONIAUX 26 juillet  
&  
Rebecca, Louise YUSTER

## Décès

Maurice, Raymond AGRAFEIL 24 août  
Gilberte, Raymonde VIGNE 3 septembre  
Veuve de Pierre, Marcel MATARAT

## Le Point sur les Travaux



### Le Musée

Depuis la fin du mois de mai, les travaux du musée ont débuté dans la bastide. Plusieurs places de stationnement ont été neutralisées dans la rue Paul Reclus pour permettre aux véhicules du chantier d'être garés près du bâtiment.

D'abord, de lourds travaux de démolition ont eu lieu grâce à l'entreprise Vaunac qui est présente depuis le début du chantier. Ces démolitions étaient nécessaires pour préparer les futurs aménagements qui seront installés afin de donner au musée un aspect plus moderne tout en conservant le cachet patrimonial.

L'entreprise SGRP, spécialisée en restauration du patrimoine, qui est déjà intervenue sur le Château du Roy et suite à l'effondrement d'un de ses remparts, a débuté la rénovation de la façade du musée, sous le contrôle de l'architecte du patrimoine, Julia Riché, en respectant les prescriptions de l'ABF. SGRP a aussi la charge de la façade du bâtiment côté jardin, les ouvriers ont restauré des pierres, refait certains crépis et les joints. A l'intérieur du musée, ils ont la charge de la restauration des voûtes du rez-de-chaussée.

La toiture a été démoissée par l'entreprise Espitbois. Les nouvelles menuiseries ont été choisies avec soin avec l'objectif d'allier modernité et préservation de l'aspect patrimonial du bâtiment. Espitbois aura la charge de la rénovation de la charpente et la réalisation du nouvel escalier qui desservira l'étage et les combles où seront installés les sanitaires et le nouveau bureau.

Les étages seront aussi desservis par un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à l'ensemble du bâtiment et de pouvoir profiter des futures expositions permanentes et temporaires à leur guise. Les fondations de ce nouvel ascenseur ont été posées et celui-ci sera installé pendant l'hiver 2024/2025.

Les électriciens de l'entreprise Fauché ont commencé à poser les câbles des nouvelles alimentations, en collaboration avec l'assistante de conservation, pour que chaque pièce réponde parfaitement aux attentes en terme de scénographie.

Bientôt, les travaux concernant la construction d'une extension, qui permettra le passage des personnes à mobilité réduite, commenceront. Cette extension, composée de verre et d'acier corten, située dans le jardin, sera un espace à part entière dans le musée et amènera la touche de modernité nécessaire à ce bâtiment.



de la façade du bâtiment côté jardin, les ouvriers ont restauré des pierres, refait certains crépis et les joints. A l'intérieur du musée, ils ont la charge de la restauration des voûtes du rez-de-chaussée.



### Le Hameau « Croix de la Pierre »

Il faudra vous y habituer : c'est le nom que va porter le lotissement qui va être réalisé au Pradal et dont le projet vient de démarrer. La plupart des terrains ont été acquis par la Mairie. L'acquisition d'une parcelle supplémentaire sera prochainement signée devant notaire afin que la commune dispose de tout le foncier nécessaire à la réalisation de l'opération. Pour rappel, le projet consiste en l'aménagement de 14 terrains à bâtir, d'une voirie de desserte en sens unique et d'un espace commun bénéficiant de divers équipements. Une zone à l'Ouest de l'aménagement sera utilisée pour la création de noue d'infiltration. Le dossier « Loi sur l'Eau » s'y rapportant a été finalisé grâce à l'acquisition de servitudes à la propriétaire de parcelles voisines afin que celle-ci accepte de continuer à recevoir les eaux de ruissellement des fonds supérieurs à débits régulés après travaux d'aménagement. De ce fait, le permis d'aménager a pu être établi et déposé le 5 septembre dernier ; il est en cours d'instruction.

Dans le dernier numéro de « La Vie Dommoise », nous vous indiquions que le dossier d'accueil d'une Brigade Mobile de Gendarmerie avait évolué, et face à la préférence de l'Etat pour une infrastructure située extra-muros pour l'accueil des gendarmes et de leurs familles, 6 des 14 lots seront consacrés à la construction de 6 logements ainsi que d'annexes (garages pour véhicules de service) de la future Brigade Mobile de Gendarmerie. Nous vous indiquions également que cette option restait à confirmer par les services de l'Etat ainsi que l'attribution des financements. Nous n'avons guère d'information à vous communiquer depuis notre dernière publication, en raison notamment du retard pris par la formation du gouvernement et la nomination du Ministre de l'Intérieur qui est chargé des dossiers de création des nouvelles brigades de gendarmerie.

### Les abords de la Porte des Tours

Les travaux d'aménagement des espaces publics aux abords de la Porte des Tours (rue et place) vont démarrer cet automne. Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 13 septembre dernier avec, pour les entreprises intéressées, l'obligation de répondre avant le 14 octobre 2024. Cette opération fera l'objet d'une seule tranche de travaux dont la durée prévisionnelle a été fixée à 3 mois. Les travaux seront répartis en 2 lots : un lot VRD et maçonneries, un lot aménagements paysagers, mobiliers et serrureries. Compte-tenu du secteur où vont se dérouler les travaux, la circulation des véhicules sera réglementée par voie d'arrêt. La population sera tenue informée des dispositions prises en la matière.

### Vidéoprotection

Des travaux d'installation d'équipements de vidéoprotection ont été réalisés dans le courant du mois de septembre. Conformément à la loi, l'installation de ces équipements avaient préalablement fait l'objet d'une autorisation auprès des services de l'Etat. Des caméras ont été installées sur 4 sites, les 2 portes principales de la Bastide et les aires de points d'apports volontaires d'ordures ménagères situées à « La Croix de la Pierre » et aux « Ans », lesquelles font souvent l'objet d'incivilités et de dépôts sauvages. A la Mairie ont été mis en place 1 serveur vidéo, une télé 4K et des ponts wifi permettant de faire fonctionner l'ensemble et de recueillir et traiter les images.

## Les Brèves de Domme



### Trail 2024 (Croisade en Périgord Noir)

Pour sa troisième édition, les coureurs participant à la « Croisade en Périgord Noir » n'ont pas pu s'élancer de Domme comme prévu. Frappée par une météo des moins clémentes ayant provoqué des pluies diluviennes et des inondations sur les chemins qui devaient être empruntés, la première étape partant de Domme a été annulée le 19 octobre au matin par la Sous-Préfecture afin d'écarter tout risque d'accident en traversant des endroits jugés dangereux. Cela n'a pas pour autant atteint le moral des 50 équipes présentes (sur les 53 inscrites) et les 200 coureurs ont apprécié le petit déjeuner mis à leur disposition (café, viennoiseries, jus de fruits...) à l'abri sous des barnums installés sur l'Esplanade du Belvédère par la Municipalité.

Comme les éditions précédentes (sous des cieux plus favorables), cette course avait pour objectif de traverser les « plus beaux villages de France » de la vallée de la Dordogne : Domme, Castelnau-La-Chapelle, La Roque-Gageac, Beynac et Belvès. Ce devait être également l'occasion, pour les randonneurs qui le souhaitaient, de marcher environ 15 kms entre Domme et la Roque-Gageac en profitant du balisage. Leur inscription devait être reversée en faveur de la recherche contre le cancer du sein dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

Finalement le trail a démarré dans l'enthousiasme à 11h00 à Castelnau-La Chapelle, le coureur prévu pour la première étape pouvant courir auprès du coureur qui assurait la 2<sup>e</sup> étape. Ainsi, les 4 coureurs ont pu participer à ce trail. Grâce aux bénévoles (quasiment tous en costume de l'époque médiévale), au Club Athlétique belvésois, aux agents et élus des communes traversées, une animation musicale, la journée a encore cette année été placée sous le signe du partage, de la convivialité et du soleil qui avait refait son apparition.

La remise des trophées a eu lieu sous la halle de Belvès à 18h00, dans une ambiance particulièrement joyeuse, où les coureurs ont pu déguster un peu de gastronomie locale.

Un seul regret : Domme n'avait pas de représentant parmi les coureurs mais a su accueillir et soutenir cette manifestation qui devrait être renouvelée l'an prochain.

Vivement l'édition 2025.

*Sylvie Husson, Maire-Adjoint*



### Téléthon 2025



Le Téléthon 2024 se déroulera les 29 et 30 novembre prochains (il est avancé d'une semaine par rapport à la date habituelle en raison de l'inauguration de la reconstruction de Notre Dame de Paris). Comme tous les ans, sous l'égide d'un Comité d'Organisation renouvelé, différents acteurs de la vie locale vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Cette année, la commune de Cénac et St Julien accueillera le Téléthon dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> édition du Téléthon de Domme - Cénac - St Martial. Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage. Toutefois, nous signalons d'ores et déjà qu'un repas, dont les bénéfices seront reversés au Téléthon, est organisé le samedi 16 novembre 2024, salle socioculturelle à Cénac. Les participants seront accueillis à partir de 12h. Seules les inscriptions payantes seront prises en compte. Le menu sera le suivant : Tourin - Cassoulet - Fromage - Tarte aux Pommes - Vin et café. Le prix du repas est fixé à 20 € par personne. Le prix est à 10 € pour les enfants de moins de 10 ans et accompagnés. Réservation dans les mairies des 3 communes. Les chèques sont à libeller à l'ordre du « Club de l'Amitié » et à remettre à M. Hervé Ménardie (pour les inscriptions à Domme).

Les organisateurs font appel à toutes les bonnes volontés, soit pour servir à la buvette du Téléthon le samedi après-midi, soit pour la fabrication des gâteaux qui y seront vendus, soit pour aider les organisateurs.

Des bénévoles du Téléthon passeront dans la bastide et à la campagne pour vendre des tickets de tombola. Réservez-leur un bon accueil. Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec M. Michel Ozanne, président du Comité d'Organisation (Tel : 06.25.31.10.40).

### Octobre Rose



Cette année encore, une randonnée pédestre avec deux parcours, l'un de 6 kms et l'autre de 10 kms, a été organisée par la Municipalité de Domme, le Comité des Fêtes et la Gymnastique Volontaire. Une trentaine de marcheurs a participé à cette randonnée laquelle, avec la vente d'objets, a permis de récolter la somme de 277 €. Un pot a clôturé l'après-midi.



Une soirée cabaret organisée la veille par le Comité des Fêtes de Domme a généré un bénéfice de 350 €. La

## Les Brèves de Domme (suite)



Pétanque Dommoise s'est également associée à cette cause pendant le mois d'octobre, et a collecté une somme de 80 €.

Le montant total s'élève à 707 €. Cette somme sera reversée au Comité féminin de la Dordogne pour la lutte contre le Cancer.

Merci à tous les participants et aux donateurs.

*Eliane Troubady, Maire-Adjoint*

### Travaux au cimetière

Voilà, c'est fait ! La tranche n° 6 vient d'être réalisée par une entreprise dommoise, comme les précédentes tranches, dans le même principe d'un béton désactivé anti-dérapant.

Ces travaux ont été réalisés depuis le portail d'entrée de la Paillole en descendant vers l'allée de départ côté remparts, proche de la Tour du Gal, et ce dans le secteur H. Cette tranche n'était pas du luxe car elle était très dégradée depuis des décennies par l'érosion des eaux pluviales et aussi par sa forte pente. Aujourd'hui les personnes à mobilité réduite pourront accéder aux tombes de leurs défunts, dans de meilleures conditions.



Il nous reste encore un autre chantier, celui du nettoyage au printemps des ossuaires communaux ainsi que la remise en peinture de la ferronnerie qui leur est afférente. Ce travail sera réalisé par le service technique de la ville.

Le programme des travaux dans l'année 2025 : ce sera l'extension du columbarium au cimetière de Turnac pour un nombre de 6 cases. Ces columbariums seront destinés seulement aux Résidents de Turnac et à leur famille très proche. Faute de quoi nous ne pouvons pas faire des cimetières dans la ville car les extensions sont de nos jours très réglementées et ce par autorisation préfectorale.

Bien à vous tous.

*Hervé Caminade, conseiller municipal  
chargé des affaires funéraires*

### Recensement 2025

Les prochaines opérations de recensement de la population de Domme se dérouleront du 16 janvier au 17 février 2025. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune (population légale). Se faire recenser est une obligation. Tous les habitants sont concernés quel que soit leur lieu d'habitation : logement, établissement (maison de retraite, internat de lycée, caserne, prison...), caravane, personnes sans-abri. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. Le recensement permet

de produire des chiffres de référence pour l'application des lois et règlements et la prise de décisions adaptées pour les collectivités, les entreprises et les associations. Du résultat du recensement dépend le montant des dotations allouées aux communes. Le recensement relève de la responsabilité de l'État : l'Insee l'organise et le contrôle. Les communes préparent et réalisent l'enquête sur le terrain dans le cadre d'un partenariat fixé par la loi. Pour les communes de moins de 10.000 habitants, les opérations de recensement se déroulent tous les 5 ans. Chaque foyer sera informé officiellement par courrier de la visite des agents recenseurs qui passeront remettre les codes personnels dédiés à chaque personne pour se faire recenser par internet (surveillez vos boîtes aux lettres). Pour les personnes qui n'ont pas internet ou qui le pratiquent difficilement, les agents recenseurs les aideront à se faire recenser soit par internet soit avec la traditionnelle version « papier ». Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



### Avis de recherche... pour le Musée

Comme beaucoup d'entre vous le savent maintenant, le musée est en pleine rénovation. Je suis chargée depuis 2022 de mener à bien ce projet et de proposer une nouvelle muséographie et scénographie qui permettront d'ouvrir les portes d'un nouveau musée, plus moderne, comportant des thématiques mêlant l'histoire de Domme et de son territoire à sa culture.

Je suis à la recherche d'archives (vidéos, photographies, cartes postales...) en rapport avec l'histoire de Domme (confréries, Félibrée de 1938 et de 1991, la vie au XXe siècle...) pour compléter les illustrations de certains espaces du musée. Ces archives ne seront pas conservées à la mairie qui en fera des copies.

Vous pouvez me contacter à l'adresse [musee@domme.fr](mailto:musee@domme.fr) pour plus d'informations ou pour me faire part de vos archives.

*Emeline Moulinier, assistante de conservation  
du musée de Domme*

### Le 15 Août

Ah ! Le 15 Août cette année est tombé un jeudi, jour de marché hebdomadaire, compliqué pour l'organisation ! Avec l'aide des A S V P les emplacements ont été réservés. M. le Président du Département et président dynamique de l'Association Germinal Peiro ne pouvant être là ce jour, Patricia Lafon-Gauthier sa binôme était présente. Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme a inauguré la 6<sup>e</sup> édition de la fête du 15 août Puis une quarantaine de confréries, celle du vin de Domme en tête, avec Nelly Music

## Les Brèves de Domme (suite)



et son orchestre, ont déambulé dans les rues de la Bastide puis vint le moment des intronisations. Evelyne, grande maîtresse de la confrérie a intronisé des collègues dévoués dans différentes confréries ainsi que Corentin Ramos, petit-fils de Christiane et Bernard Manière ; ce dernier a repris les vignes de son grand-père est actuellement étudiant en BTS œnologie, nous lui souhaitons un bel avenir dans le vignoble. Un pot de l'amitié offert par la municipalité fut apprécié par les confréries et les nombreux touristes ! Une belle réussite sous un beau soleil d'été, un grand merci aux A S V P Pascal et Jean-Philippe. R e n d e z - v o u s l'année prochaine avec quelques surprises. Ce jour-là, à Domme, plus de 6000 personnes étaient présentes !

Le repas des vendanges à Bouzic



a rassemblé de nombreuses personnes pour ce repas traditionnel accompagné de vin de Domme très apprécié de tous. Jean-Marie Laval a présenté les nouveaux vigneron qui s'installent sur les côteaux du Céou, bienvenue à eux et bon courage !

Vendanges de la vigne sous la Porte des Tours : le raisin était beau et la production plus importante que l'an passé.

780 kg de raisins ont été amenés à la cave. Merci au service technique qui taille et entretient ces 300 pieds de Malbec plantés en 2016.

*Francis Cousin, Conseiller délégué*

### Solution de mobilité ATCHOUM

Dans le cadre de la solution de transport solidaire « ATCHOUM », la Commune devient un point de vente de tickets Mobilité, à raison de 1.25€ l'unité.

Pour rappel, Atchoum facilite la mise en relation des personnes non véhiculées ou isolées et conducteurs/trices solidaires.

Pour devenir passagers ou conducteurs, inscrivez-vous sur la plate-forme <https://www.atchoum.eu/> ou par téléphone au 0806110444 (service gratuit plus prix appel).

## La Page de la Communauté de Communes



### ATCHOUM : votre solution de transport solidaire

## TRANSPORT SOLIDAIRE DANS VOTRE TERRITOIRE

**ENVIE D'AIDER VOS VOISINS ?  
DEVENEZ CONDUCTEUR !**

Sur vos trajets habituels ou exceptionnels, vous pouvez sûrement rendre service à une personne non véhiculée.  
Indemnisation de vos frais par le passager (0,32 € / km)

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?  
DEVENEZ PASSAGER !**

Si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer par vous-même ou si vous ne disposez pas d'un moyen de locomotion, par exemple pour :

- ➔ effectuer des courses
- ➔ vous rendre à un entretien d'embauche ou à votre travail
- ➔ vous déplacer jusqu'à votre activité de loisirs

### INSCRIVEZ-VOUS À

# Atchoum

## 0 806 110 444

Service gratuit + prix appel

atchoum.eu

EST UNE SOLUTION PROPOSÉE PAR

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DOMME - VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD

Avec le concours de

La communauté de communes a lancé, avec les cinq autres communautés de communes du Périgord Noir, un service de mobilité solidaire. **Son nom : ATCHOUM. Son but : faciliter la mise en relation des passagers non véhiculés ou isolés et conducteurs/trices solidaires.**

#### DEVENEZ CONDUCTEUR/TRICE SOLIDAIRE !

Pour fonctionner, le système a besoin de conducteurs/conductrices ! **En ne changeant rien à vos trajets quotidiens ou sur votre temps libre, vous pouvez sûrement rendre service à une personne non véhiculée. Vous serez indemnisé(e) 0,32 € par kilomètre.**

#### DEVENEZ PASSAGER/ÈRE !

**Vous avez besoin de vous rendre à un endroit pour faire des courses, aller à un rendez-vous médical ou passer un entretien d'embauche ?**

Vous pouvez faire une demande de trajet (aller-retour garanti) par téléphone au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via le site internet [www.atchoum.eu](http://www.atchoum.eu). ATCHOUM s'occupe ensuite de vous mettre en relation avec un conducteur de votre commune ou d'une commune voisine, que vous indemnisez. Une simulation de trajet peut facilement être faite sur la page d'accueil du site internet (sans inscription) ou via le centre d'appels.

## La Page de la Communauté de Communes (suite)

Les paiements des trajets s'effectuent, soit grâce aux tickets mobilité vendus dans certaines mairies de la communauté de communes, soit par carte bancaire directement sur le site Internet d'ATCHOUM.

La mairie de Domme constitue un point de vente de tickets. Ils y sont vendus à raison d'1,25 € l'unité.

Pour en savoir plus, contactez la  
Communauté de Communes :  
05 53 29 09 14 / communication@comcomdv.fr

**La communauté de communes vous invite à son anniversaire !**

**SAMEDI 16 novembre** 10h-16h  
**St-Martial-de-Nabirat**

**Communauté de communes**  
Domme - Villefranche-du-Périgord

**10 ans**

PARKING À DISPOSITION  
Infos 05 53 29 09 14  
www.domme-villefranche-du-perigord.fr

**Portes ouvertes Gratuit.**

**JEU DE PISTE** DANS LES SERVICES • **EXPOSITION** 10 ANS D'HISTOIRE • **FRESQUE PARTICIPATIVE**  
**CHÂTAIGNES GRILLÉES** • PRÉSENTATION DE MATÉRIELS D'ENTRETIEN VOIRIE ET CHEMINS  
VISITE DES SERVICES TECHNIQUES • **APÉRITIF OFFERT À MIDI**

La communauté de communes a dix ans ! Pour célébrer cet anniversaire, une journée festive est organisée le samedi 16 novembre, de 10h à 16h, à St-Martial-de-Nabirat.

### Toute la journée :

- Jeu de piste pour visiter les services tout en s'amusant
- Exposition « 10 ans d'Histoire »
- Présentation de matériel d'entretien de voirie et

chemins

- Découverte du service de mobilité solidaire ATCHOUM

### En matinée :

10h30 - Visite guidée des services techniques (sur inscription au 05 53 29 09 14)

12h - Apéritif offert à tous

L'après-midi : fresque participative, châtaignes grillées et chocolat chaud

Renseignements : 05 53 29 09 14 / communication@comcomdv.fr

### Piégeage du frelon asiatique en 2025 : deux réunions d'information

La commission Environnement de la communauté de communes, menée par Christian Eymery, maire de Prats-du-Périgord, a lancé un travail qui devrait aboutir, en 2025, à une campagne de piégeage de printemps, avec un budget dédié à l'acquisition de pièges. Le piégeage de printemps permet notamment de capturer les reines au moment où elles sortent de leur hibernation et cherchent à établir de nouveaux nids.

Pour couvrir et mailler au mieux le territoire, la communauté de communes recherche des personnes souhaitant s'investir dans le piégeage au printemps prochain. Le rôle d'un piégeur se traduit notamment par l'installation, l'entretien, la surveillance et le suivi des pièges.

Deux réunions d'information sur cette campagne de piégeage 2025 auront lieu le vendredi 29 novembre à Villefranche-du-Périgord (salle municipale à côté de la mairie) à 18h30 et le vendredi 6 décembre à Bouzic (salle des fêtes) à 18h30.

Pour tout renseignement, contactez Aude Lapouge-Liquière ou Mylène Jourdan au 05 53 29 09 14 / communication@comcomdv.fr

Photo : Haim Charbit





## La Page de l'Office de Tourisme

# Première fête des Bastides et du vin à Domme

Le week-end du 26 et 27 octobre, Domme a vibré au rythme de la première fête des Bastides et du vin, malgré un temps capricieux. « Le fantastique banquet », initialement prévu à ciel ouvert sur la place de la Halle, a été déplacé au gymnase du Pradal. En seulement deux jours, une équipe dévouée a complètement métamorphosé l'intérieur du gymnase pour y créer un décor médiéval spectaculaire.

*Gymnase avant / après*



Dès 18h, les participants ont été accueillis avec enthousiasme, attirant plus de 220 convives. Beaucoup d'entre eux ont joué le jeu vêtu selon la thématique des mythes, contes et légendes au Moyen-Âge. L'ambiance était résolument médiévale, avec des danseurs, des jongleurs sur échasses et de la musique d'époque qui ont animé la soirée, sans compter le repas typiquement médiéval.



Une fois le dessert servi, les participants ont été invités à sortir pour profiter d'un spectacle envoûtant de cracheurs de feu et de jongleurs de feu.

La troupe nous a ensuite conduits jusqu'à la Porte des Tours, où nous attendait un embrasement racontant l'histoire de Domme et de ce lieu emblématique.



## La Page de l'Office de Tourisme



Pour clôturer cette soirée, un feu d'artifice a embrasé le ciel, ajoutant une touche finale spectaculaire à cette fête.

Dimanche matin, la grande parade a débuté à 11h, rassemblant une multitude de personnages : des druides, des danseuses accompagnées de leur bohémienne, des princes et des princesses, ainsi que des chasseurs de dragons. Le char féérique de l'ASTD, avec son lutin et sa sorcière, a captivé le public, suivi du char de la municipalité, animé par des templiers et leur trésor, jetant des pièces d'or aux passants.

La parade a traversé les rues de Domme, accueillie par un public nombreux et des commerçants en costume médiéval.

À l'issue de la parade, un apéritif médiéval a été offert par la municipalité, pour clôturer cette première édition de la fête des Bastides et du vin.





# DOMME fête Noël

**Mardi 24 décembre**

**Visites gratuites de la Grotte de Domme**

**10h30 - 11h30 - 12h30 - 14h - 15h - 16h 17h**

**+** de 11h à 18h

**À la Boutique-Café de la Grotte**

**Animations gratuites / Atelier maquillage**

**Présence du Père-Noël**

**Jeudi 26 décembre**

**Marché hebdomadaire**

**16h30**

**Spectacle "Paris Londres"**

**Salle de la Rode**





Samedi 24 août, Ismaël Margain a répondu à l'invitation de l'Office de la Culture et comme d'habitude, la salle de la Rode était comble. Ismaël n'est pas seulement l'enfant du pays mais l'un des pianistes français les plus doués de sa génération. C'est avec beaucoup de simplicité qu'il sait

capter l'attention du public. Bach, Rameau, Mozart et Chopin étaient au programme. Ismaël avait invité son ami le pianiste Gaspard Dehaene pour le plaisir d'interpréter à quatre-mains l'Opus 51 de Schubert. Le public était enchanté de sa soirée et rendez-vous a été pris pour 2025. Ce sera la vingtième participation d'Ismaël Margain aux concerts de Domme.



Le mardi 27 août, le chœur de chanteurs basques Hégaldia terminait à Domme sa tournée en Périgord. Ce chœur d'hommes d'une grande puissance a abordé différents répertoires, que ce soit les thèmes de la nature, de la révolte sociale ou de l'aspiration à une spiritualité indéfinissable. Un ensemble plein d'enthousiasme a ravi un public très nombreux, tous les bancs de l'église étaient occupés. Enfin, les chanteurs ont terminé leur concert sur l'esplanade pour le plus grand plaisir des touristes étonnés mais ravis.



Puis l'OCD a fêté les Journées Européennes du Patrimoine tout d'abord le vendredi avec les élèves du RPI Domme- Cénac. Cette année, il s'agissait du « patrimoine des contes et légendes de notre pays » avec les conteuses de l'association Tout conte Fée pour les élèves de maternelle et le conteur Daniel Chavaroché pour les plus grands. Les plus jeunes ont eu droit à un voyage aller et retour en petit train depuis le parking des bus.

En soirée, invitée par l'association de la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts et l'Office de la Culture, l'historienne Anne-Marie Cocula a donné une conférence « Quand la Dordogne était batelière ». Cette spécialiste d'histoire moderne a cerné, avec la participation de Romain Bondonneau professeur d'histoire et de géographie, le rôle majeur de la rivière Dordogne jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Plus de 80 personnes ont été attirées par le sujet.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Enfin le samedi en fin d'après-midi, Don Quichotte et Sancho Panza, incarnés par les comédiens de la compagnie du Sûr Saut, ont entraîné un public nombreux dans la bastide. Les lieux étaient très bien choisis : on ne pouvait pas éviter la place de la Halle, l'esplanade du Jubilé, le moulin, le jardin des chèvres pour terminer au lavoir.



### Le théâtre marquera notre automne culturel.

La pièce « L'illusion Conjugale » écrite par Eric Assous, lauréat des Molières 2010, comédie traitant de l'amour, de l'amitié et du couple, a été magnifiquement interprétée le 19 octobre dernier par trois comédiens Cindy Maria, Franck Bouchet et Julien Gualano de la compagnie Viv'Art.



### Arrive maintenant le 18<sup>e</sup> festival de Théâtre Amateur.

**Judi 14 novembre** à 20h30, la Bande à Marie de l'amicale laïque de Castelnaud-la-Chapelle interprètera « Paroles d'Autres ».

**Vendredi 15 novembre** à 17h30, le collectif des Amateurs en Miettes de Bordeaux jouera « Savannah Bay »

Puis à 20h30, la troupe Vézère en Scène avec la pièce « Et si c'était toi ».

**Samedi 16 novembre** à 16h30, la compagnie le Pas du Fou de Castels avec la pièce « Les mains d'or ».

A 20h30, les Strapantins, troupe de l'amicale laïque de St Cyprien, interprèteront « Whatsapiennes ».

**Dimanche 17 novembre** à 14h30, le foyer rural de Tamniès jouera « Chambre 24 »

A 17h30, lus Galapians del Ceu clôtureront ce festival avec « Tranches de vie »

Lors du marché de Noël, le jeudi 26 décembre salle de la Rode à 16h30, l'Office de la Culture en partenariat avec la Mairie proposera aux enfants le spectacle du duo Paris-Londres « Ah ! les crocodiles ».

Une date à retenir aussi : le vendredi 6 décembre à 20h30, se tiendra l'assemblée générale de l'association.

Un grand merci à l'association des Sites de Domme pour la mise à disposition du petit train pour effectuer des transferts depuis le parking jusqu'au village.

Vous avez été nombreux à nous accompagner tout au long de l'année et les membres du bureau vous en remercient.



## La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

L'ASBDR s'est mobilisée pour participer à la fête des bastides le 26 et 27 octobre. Elle a pu mettre à la disposition de ses membres participants des éléments de costume prêtés gracieusement par la ville de Gourdon. 58 pièces ont ainsi bénéficié aux adultes et enfants participant à la grande parade. Le plein succès de cette manifestation malgré une météo capricieuse encourage nos adhérents à renforcer leur participation si un tel événement est amené à se reproduire.



*Un groupe de l'ASBDR avant le départ du défilé*

Dans cette livraison de la « Vie Dommoise », nous souhaitons mettre en lumière 2 personnes qui jouent un rôle important dans notre bureau : il s'agit de Thierry Potiez et de Maryse Vaillant.

Thierry est un petit jeune de 60 ans, membre de l'ASBDR depuis 3 ans, mais amoureux du Périgord depuis des années, au point de faire 800 kms depuis le Pas-de-Calais pour participer aux fouilles archéologiques. Il profite de son arrivée définitive en Périgord pour s'investir encore davantage dans la vie locale, il est notre nouveau secrétaire.



*Thierry Potiez*

Maryse vient à Domme depuis 22 ans, jeune retraitée maintenant établie complètement avec son mari Dominique dans la bastide, ils sont des anciens de l'association. Elle a donc accepté la fonction de trésorière qu'elle remplit avec beaucoup d'efficacité.



*Maryse Vaillant*

Les autres personnes qui participent au bon fonctionnement de l'association sont le président actuel Claude Trinquand, le vice-président Henri Pradalié et les anciens présidents Jean-Bernard Pasquet, Patrice Buchot, Louis Laidet.

Par ailleurs nous invitons les derniers retardataires à bien vouloir régler leur cotisation qui reste essentielle au bon fonctionnement de notre structure.

Nous restons en liaison avec la DRAC et la Municipalité pour préciser les fouilles archéologiques 2025 au Château du Roy et nous reviendrons vers vous sur ce sujet dans le prochain numéro.

*Claude Trinquand*



### Association « Lucien de Maleville »

L'association Lucien de Maleville a tenu ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire le 18 août 2024, délocalisées dans un lieu en lien avec l'œuvre de l'artiste, le château de Veyrignac, qu'il contribua à protéger dans le cadre de ses activités de recenseur du patrimoine. La propriétaire des lieux, Chantal BAUDRON, a accueilli la soixantaine de participants. Le Conseil départemental, soutien institutionnel de l'association, était représenté par Régine ANGLARD, vice-présidente chargée de la culture, de la langue et des cultures occitanes.



#### Un riche bilan 2023

La soixante de participants a découvert les œuvres recensées en 2023 au catalogue raisonné de l'artiste. Ce sont 11 nouveaux membres qui ont rejoint l'association qui a remercié également ses 36 généreux donateurs. Au titre de sa gestion des droits de propriété intellectuelle sur l'œuvre de Lucien de Maleville, l'association a délivré 41 autorisations de reproductions d'œuvres. Avec 2100 abonnés à la lettre d'informations et 160 abonnés à la page Facebook, la mission de faire connaître l'artiste à un large public se développe. L'œuvre donnée à l'association par la succession de l'abbé Boissavit est toujours en exposition itinérante encore pour cette saison au château des Milandes. Le partenariat avec la Ville de Domme a été poursuivi autour de l'arrêt Lucien de Maleville avec QR code dans le parcours de visite de la Ville et les premières réflexions dans le cadre du projet porté par la Ville de réhabilitation du Musée de Domme. L'association a aussi prêté à la Ville de Sarlat plusieurs pièces du fonds d'atelier de l'artiste dont elle a la responsabilité de la conservation.

#### L'affaire des faux tableaux

Le conseil d'administration a informé l'assemblée d'une affaire de présomption de faux et usages de faux Lucien de Maleville qui a conduit à un dépôt de plainte en février 2024 par l'association, fondée à agir, et par Olivia de Maleville en sa qualité d'ayant-droit de l'artiste dont elle est la petite-fille. Une enquête de gendarmerie est en cours afin de faire la lumière sur les faits. L'affaire est circonscrite grâce à la réaction immédiate de l'association qui assure que la paternité des œuvres de l'artiste qu'elle a enregistrées n'est pas en cause. En cas de doute sur leurs œuvres, les collectionneurs peuvent se rapprocher de l'association habilitée à formuler un avis sur leur authenticité : asso@lucierendemaleville.org. Une présentation des obligations des professionnels de l'art et des garanties pour les collectionneurs a été réalisée. L'association tiendra les membres informés des résultats de l'enquête de gendarmerie dans la limite des informations communicables.

### La défense du droit moral et la pérennisation du fonds d'atelier dans les priorités du nouveau projet associatif.

L'enquête réalisée auprès des membres et partenaires ainsi que l'étude juridique réalisée par une juriste spécialisée ont nourri le projet associatif post 2024 dans le but de pérenniser les actions de l'association qui fête ses vingt ans. L'occasion de saluer la mémoire de celui qui initia l'association, Guy de Maleville, fils de Lucien de Maleville, bien connu des Dommois pour avoir réalisé en tant qu'architecte l'extension de l'hôpital fondé par son ancêtre Guillaume Maleville, et l'édifice de l'ascenseur panoramique des Grottes de Domme.

Les nouveaux statuts actualisent l'étendue des missions aujourd'hui couvertes par l'association :

- gérer le fonds d'atelier de l'artiste,
- administrer et gérer l'exploitation des droits de propriété intellectuelle attachés aux œuvres de l'artiste,
- administrer et gérer l'exploitation de son fonds propre et notamment les œuvres de l'artiste déposées ou reçues en don,
- établir le catalogue raisonné de l'artiste, c'est-à-dire l'inventaire le plus complet possible de son œuvre artistique et sa localisation,
- formuler un avis sur l'authenticité des œuvres de l'artiste,
- agir en justice pour la défense de l'œuvre de Lucien de Maleville

#### Une gouvernance renouvelée

Les administrateurs sortants ont été vivement remerciés pour leur fort engagement durant plusieurs années : Gérald de MALEVILLE, Gilbert LAMOTHE (excusé), Philippe RIVIERE, Bernard THAMIE. Le nouveau conseil d'administration porté à 6 membres selon les nouveaux statuts a été élu : Joëlle DELPECH-BOURSIER, Josy CHARBONNEAU (trésorière), Olivier DARCET, Caroline de MALEVILLE (secrétaire), Olivia ARANA de MALEVILLE (présidente), Michel OZANNE. Un comité des experts, chargé de formuler des avis au conseil d'administration sur des questions liées à l'art et au patrimoine, sera prochainement mis en place, conformément à ce que prévoient les statuts.

*Olivia Arana de Maleville, Présidente, Octobre 2024*



© Philippe Rivière et Association Lucien de Maleville

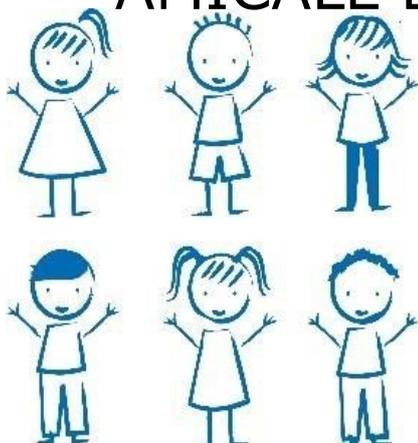
L'association, reconnue d'intérêt général en 2013, a pour but de défendre et de faire connaître l'œuvre de l'artiste-peintre périgourdin Lucien de Maleville (1881-1964), paysagiste prolifique qui s'est inscrit dans le courant postimpressionniste.

Pour en savoir plus :

Local-atelier : 9 rue Pontcarral

asso@lucierendemaleville.org - www.lucierendemaleville.org

## AMICALE LAIQUE CENAC - DOMME



*L'Amicale Laïque est une association loi 1901 à but non lucratif créée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour soutenir le modèle de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. Les amicales laïques ont été créées par des instituteurs et leurs premiers élèves pour financer l'achat de matériel, l'organisation de sorties, la proposition d'activités culturelles et sportives. Leur mobilisation a permis de promouvoir l'éducation populaire tout au long de la vie. Aujourd'hui, les amicales laïques existent toujours et s'adaptent à leur époque en proposant des activités variées telles que des séjours et loisirs, des ateliers culturels, artistiques ou sportifs. (Source : Ligue de l'Enseignement)*

L'Amicale Laïque de Cénac-Domme existe depuis de nombreuses années, elle dynamise la vie sociale des communes et des écoles, elle est organisée autour de 3 axes :

- Un soutien financier au profit des enfants des écoles de Cénac-et-St Julien ainsi que l'école de Domme (5 classes- 122 élèves) lors d'activités scolaires sélectionnées par les enseignants. L'Amicale organise également des animations extrascolaires afin de favoriser la mixité sociale et un accès égal à la culture et aux activités sportives.
- Une section adulte « gymnastique » par le biais d'adhésion à la ligue de l'enseignement (UFOLEP).
- Une section « théâtre » par le biais d'adhésions auprès de l'Amicale.

Pour bien comprendre l'importance de cette association et ses interactions avec l'équipe pédagogique, il faut peut-être imaginer une école sans l'Amicale Laïque de Cénac-Domme :

- Diminution du nombre de sorties scolaires ou d'intervenants extérieurs dans les classes par manque de financement ;
- Un accès à la culture réservé aux familles qui le peuvent puisque l'école n'a pas des moyens financiers suffisants (*exemples : l'association finance la participation de l'Office de Culture Dommoise auprès des écoles, l'achat de livres ...*) ;
- La disparition des activités extrascolaires qui donnent un accès à des divertissements comme le cinéma, l'accrobranche, le canoé... ;
- La participation financière des parents aux activités scolaires qui augmente considérablement, le coût des activités reposant exclusivement sur l'école et les familles ;
- La disparition de la section gymnastique pour adultes à laquelle souscrivent des parents ;

En bref, la fin d'une mixité sociale et d'une solidarité républicaine...

Voilà autant de raisons pour lesquelles il faut que parents, enseignants et élus locaux se battent pour que l'Amicale Laïque de Cénac-Domme vive et poursuive son soutien à l'école Laïque et Républicaine.

**Comme beaucoup d'associations, l'Amicale Laïque a besoin de vous. Nous recherchons des bénévoles pour les activités mais aussi pour les fonctions d'encadrement au sein du Bureau...Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions : Sans vous, rien n'est possible mais avec vous tout le devient !**



[amicalelaique24250@gmail.com](mailto:amicalelaique24250@gmail.com)



## La Page des Associations (suite)



## Vélo-Club de Domme (VCD)

La trêve estivale est terminée pour les cyclistes du Vélo-club de Domme et les entraînements collectifs ont repris depuis le début du mois de septembre. Le rendez-vous est fixé chaque samedi à 13h30 sur le parking du magasin Carrefour de Cénac. On y trouve des pratiquants de vraiment tous niveaux alors n'hésitez pas à les rejoindre pour une sortie de 60 à 80 kilomètres dans une bonne ambiance et dans un bon état d'esprit sportif.

Lors de ces entraînements hebdomadaires et en fonction du nombre de participants, il est possible de faire deux groupes de niveaux différents mais, dans tous les cas, les éventuels retardataires sont attendus, voire accompagnés, pour reconstituer le peloton.

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, le club compte une petite vingtaine de licenciés (licences cyclo sport et cyclotourisme).

Dans le cadre du Téléthon 2024, le Vélo-Club de Domme participe à cette manifestation solidaire en proposant deux parcours cyclotourismes : un parcours d'une trentaine de kilomètres et un autre d'une soixantaine. Cet événement aura lieu le samedi 30 novembre 2024 après-midi.

L'Assemblée Générale du VCD est prévue le vendredi 6 décembre 2024.

Ci-dessous, quelques licenciés du Vélo-Club de Domme avant le départ et impatients de se mettre en selle.

Contact et information :  
veloclubdomme@gmail.com  
Plus d'info sur : <https://vcdomme.clubeo.com>



## Association « François Augiéras »

La vie de l'association suit son cours, le nombre des adhérents augmente lentement mais sûrement, nous sommes environ 50 membres, disséminés un peu partout en France.

En 2023 et 2024, nous avons déjà envoyé à nos adhérents 5 bulletins, tous les quatre ou cinq mois, à la fois didactiques pour les nouveaux adhérents, avec des articles de fond sur la littérature autour de l'œuvre ou des amis de l'artiste.

Comme exemple, les deux prochains bulletins

porteront sur les relations tumultueuses avec le peintre Roger Bissière qui a habité de très nombreuses années à la limite du Lot et de la Dordogne. C'est ainsi qu'en prenant contact avec la petite fille du peintre, nous avons pu organiser, le week-end précédant les journées du Patrimoine, une visite guidée de la Boissierette où Bissière et son fils, Louttre. B (nom d'artiste), ont vécu. Une dizaine d'adhérents ont suivi la visite guidée par Isabelle Bissière. En photo de la visite à Boissierette, le vitrail créé par Bissière dans l'église communale jouxtant la propriété.

En parallèle, deux ouvrages vont paraître en 2025, l'un sur la vie d'Augiéras illustré par des dessins de José Corrêa qui a été son seul élève, l'autre, comme annoncé, une suite de 106 lettres de François Augiéras à son ami Jean Boyé, artiste peintre comme lui, lettres écrites sur une période de plus de dix ans. Augiéras et Boyé se sont rencontrés sur les bancs du lycée à Périgueux.

L'année 2025 devrait donc être riche pour la littérature de cet écrivain.

Le bureau de l'association  
Courriel : [augieras2021@gmail.com](mailto:augieras2021@gmail.com)

## La Pétanque Dommoise

Toute l'année, les boulistes se retrouvent les mardis et samedis après-midi de 14h à 17h place du Belvédère et juillet-août le vendredi soir de 20h à 22h. L'été a été ponctué de trois concours :

- Le trophée Alain Langouanère.
- La Coupe des Dames.
- La Coupe des Couples.

Mais l'année 2024 est un peu plus symbolique pour l'association en raison de sa création il y a 10 ans de cela, le 31 août 2014. A cette occasion les boulistes se sont retrouvés dans l'après-midi pour une rencontre amicale. Le soir, un mini-brunch a été servi suivi de la remise du trophée.

Suite à l'assemblée générale du 28 septembre 2024, le bureau se compose comme suit :

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| - Présidente :     | Denyse Langouanère. |
| - Vice-Président : | Daniel Delbos.      |
| - Secrétaire :     | Nathalie Labrunie.  |
| - Trésorière :     | Mylène Lahalle.     |



## Un Trait d'Histoire



**Le saviez-vous ?  
Nos grand-mères de Domme  
cuisinaient avec amour pour  
notre plaisir !**

De la nostalgie d'antan à aujourd'hui, les papilles gustatives de ceux qui apprécient les bons plats sont toujours affûtées. Nos Mamies, Mémés, Grand-Mamans... ont toujours su faire plaisir aux gourmands et surtout aux gourmets, par des préparations qui ont ravi les palais de nombreuses générations. Chez nous en Périgord, il existe une volonté très ancrée de satisfaire les « Fines Gueules », et de donner une image de bien vivre dans le domaine culinaire, avec un rayonnement universel. Quel bonheur d'entendre des visiteurs du monde entier : « Ah chez vous on mange bien ! ». Bien sûr, sans faire de chauvinisme, notre pays a le privilège de ses propres ressources relayées par des restaurateurs consciencieux de diffuser la bonne cuisine, et dans les maisons où les cuisinières retroussent leurs manches pour faire exhaler des arômes enchanteurs...

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de se substituer aux nombreuses recettes savamment élaborées par des mains expertes, mais d'évoquer quelques concoctions réalisées avec des ingrédients produits du Territoire Périgordin.

L'eau du ciel « l'aïgo del cel », le soleil « lou soulei », un peu de vent « un pau de vènt », et voilà les **champignons** qui poussent sous les fougères et les feuillages et qui vont agrémenter certaines poêlées complétées d'un bon hachis d'ail et de persil.



Sur un piédestal, la princesse, l'or noir du Périgord, **la Truffe**, qui diffuse ses arômes dans les maisons, dans les auberges, sur les bonnes tables. Prenez une truffe dans vos mains et vous garderez ce parfum si spécifique du melanosporum. Un foie de canard ou d'oie truffé, une omelette copieusement truffée.

Qui pourrait résister au bonheur de réjouir ses papilles gustatives ?



En passant dans la campagne, un spectacle qui mérite de prendre quelques instants : les élevages d'oies et de canards qui se promènent dans des parcs fermés attendant l'épreuve du gavage, vieille tradition. Même si elle est décriée par certains, comment obtenir autrement un **bon foie gras** bien ferme et bien dodu qui sera consommé cru, mi-cuit, ou cuit ?



N'oublions pas les **pommes sarladaises**, qui elles aussi, poêlées avec un filet d'huile de noix et relevées avec un hachis d'ail et persil et quelques tours du moulin à poivre, donneront un grand plaisir gustatif.



Deux plats qui honorent notre patrimoine culinaire : un filet de porc confit généralement assaisonné qui donnera un **enchaud** des plus succulents.



Et n'oublions pas une bonne **mique** avec un petit salé, jarret de porc, le tout cuit dans un bon bouillon de potée, de quoi agrémenter un bon repas d'hiver.

Deux denrées craquantes qui sont très prisées et se trouvent en abondance chez nous : **les châtaignes « castagnos »** et **les noix « cacalous »**



Et ces merveilles en dessert que ma grand-mère appelait

« **crespasous** ».

Qu'on me pardonne toutes ces évocations qui sont mes goûts personnels. Cette énumération n'est pas exhaustive loin s'en faut, mais j'avais à cœur de partager avec les Amis de la « bonne bouffe », presque aficionados de la gamelle, les plaisirs que j'éprouve en retrouvant les bonnes choses que mes proches me préparaient et encore aujourd'hui !

Et maintenant, avec la perspective des fêtes de fin d'année qui s'approchent, commençons à nous délecter virtuellement et ce malgré la morosité du moment !

**« La cuisine du Périgord est sans beurre et sans reproche. » Somerset Maugham**

Jean-Paul Coiffet

# POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

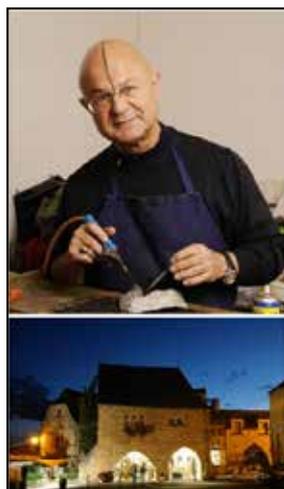
Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclair  
24200 SARLAT LA CANEDA

Tél. 05 53 31 27 34

sarlgarrigou@orange.fr



Charles Duret

Bijoux sculptures



Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Monnaie  
24250 Domme

Tel. 05.53.29.17.06  
www.charlesduret.com



## Cabinet Jean FOUGÈRE



### ASSURANCES

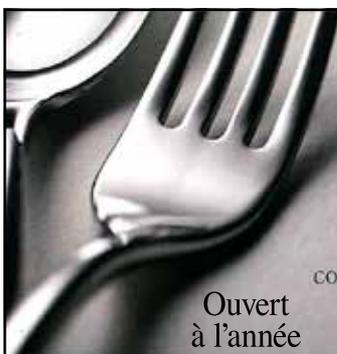
La Passion  
de votre protection

Place de la Bouquerie - 24200 SARLAT

Tél. 05 53 59 05 29 - sarlat@gan.fr

www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr

www.orias.fr - N° : 07 014 774



Restaurant / Vente à Emporter  
Bar à Vins

05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74

3 rue Geoffroy de Vivans  
24250 DOMME

contact@restaurantcabanoix.com

www.restaurantcabanoix.com

Ouvert  
à l'année

CABANOIX & CHATAIGNES  
DOMME



Comptoir  
d'Annam

RESTAURANT VIETNAMIEN

6 RUE DE LA MONNAIE

24250 DOMME

TÉL: 05 53 59 58 80



PIZZERIA

des Templiers



SUR PLACE ET À EMPORTER

TÉL. 06 02 29 04 30



## CRÊPERIE

Fabrique artisanale  
du gâteau aux noix



18, Rue des Consuls - 24250 DOMME

06 87 00 21 81 - https://des-idees-a-la-noix.fr

Terrasse & Salle  
Ouvert toute l'année





**Carrefour**  
*contact*

**CÉNAC**  
**05 53 28 22 22**

**Allianz** 

**Pauline**  
**DELBOS-SANNA**

**ASSURANCES**  
**FINANCE**  
**ÉPARGNE**

La Feuillade - Le Bourg  
**24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN**  
Tél. 05 53 59 00 01

37, Esplanade de la Brèche - BELVÈS  
**24170 PAYS DE BELVÈS**  
Tél. 05 53 30 22 83  
pauline.delbos-sanna@allianz.fr

(N° OMS : 2006033 - A.P.R. - France de Belgique CS 24662 24387846)

**PAOLI**  
A M B U L A N C E S

**AMBULANCES**  
**VSL - TAXI**

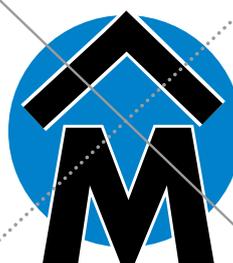
Grogeac - 24200 **SARLAT**  
**05 53 59 06 27**

[contact@ambulancesdordogne.fr](mailto:contact@ambulancesdordogne.fr) - [www.ambulancesdordogne.fr](http://www.ambulancesdordogne.fr)



**imprimerie**  
**du progrès**

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS  
Philippe Delluc 05 53 31 45 10  
[progresbelves@wanadoo.fr](mailto:progresbelves@wanadoo.fr)



**MONTET**  
**MAÇONNERIE**

*Carrelage*  
*Taille de pierre*  
*Rénovation*

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**  
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31  
[montet-maconnerie@orange.fr](mailto:montet-maconnerie@orange.fr)